



FABRICANT DE PRODUITS ET AÉROSOLS TECHNIQUES POUR L'INDUSTRIE
PROCESS – MRO – ENTRETIEN
SOLVANTS ALTERNATIFS – SUBSTITUTION CMR

Fiche Technique – Édition du : 31/01/2019

FLUIDE D'USINAGE SOLUBLE

Microémulsion Biostable

Classification ISO : MAF

Garanti sans chlore, sans soufre, sans nitrite

iBiotec® PRECISTATIC 200

CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES TYPIQUES

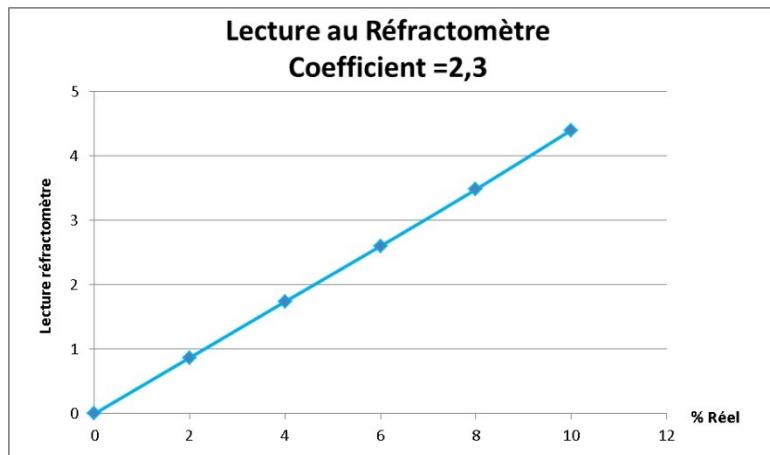
CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES DE L'HUILE DE LUBRIFICATION

CARACTÉRISTIQUE	NORME ou MÉTHODE	VALEUR	UNITÉ
Aspect	visuel	Limpide	nm
Couleur	Visuelle	Jaune orangé	nm
Odeur	Olfactif	Très légère	nm
Masse volumique à 25°C	NF EN ISO 12.185	1005	kg/m3
Point de congélation	ISO 3016	-6	°C
Viscosité à 40°C	ISO 3104	50	mm²/s-1
Indice de réfraction		1,3980	
pH à 5%	ISO 4925	9,4	
Test HERBERT	IP 287	2	%
Test de moussage : à 5 % Th 20	NFT 60.188	300/160/0/1/250	
Teneur en Chlore	argentimétrie	0	%
Teneur en soufre	gravimétrie	0	%
Teneur en nitrite	oxydo-réduction	0	%
Coefficient de correction réfractomètre	-	2,3	
Corrosion lame de cuivre 5 %	NF EN ISO 2160	1a	cotation

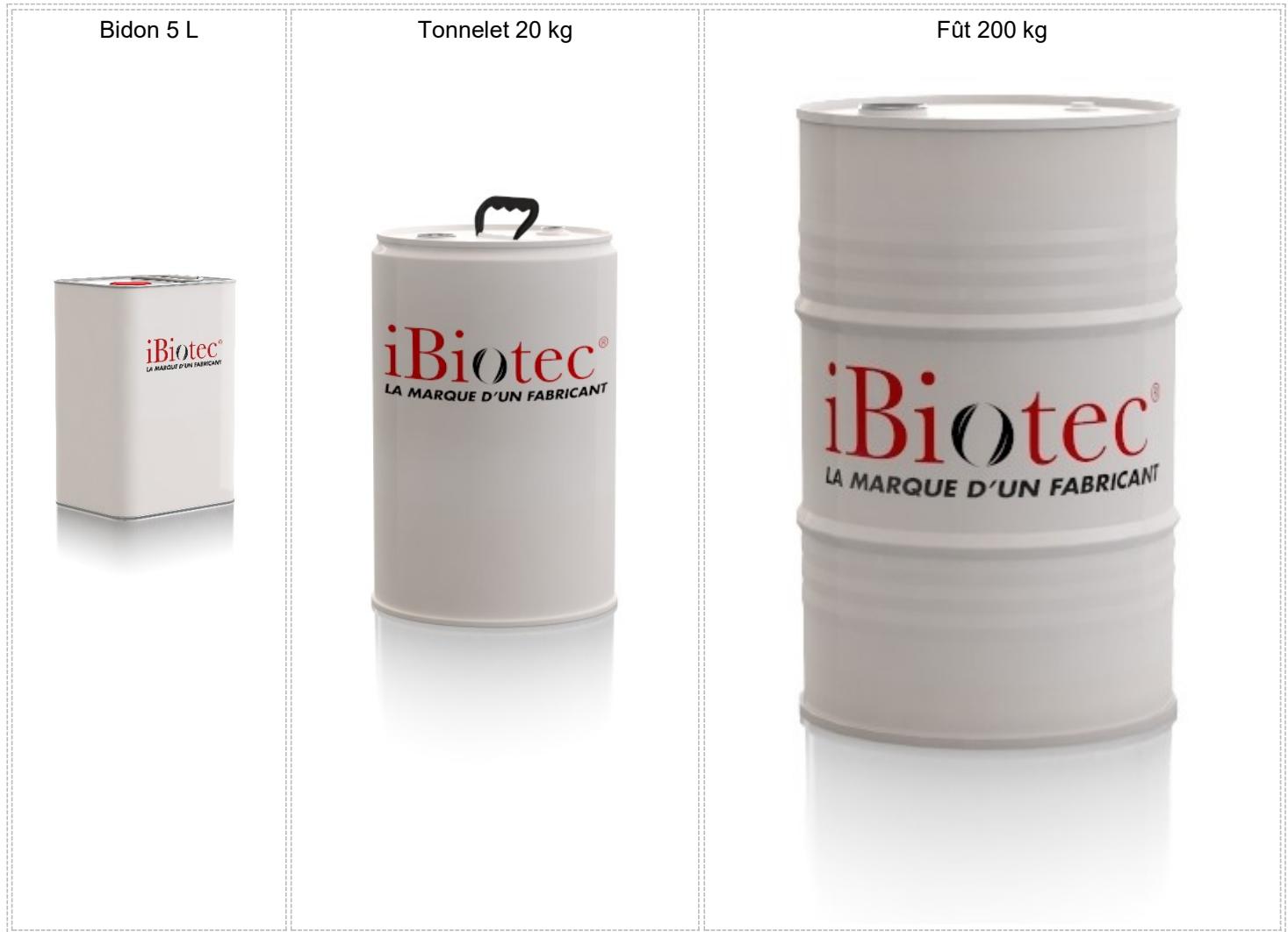
Précautions d'emploi : se reporter à la fiche de données de sécurité. Toutes les huiles solubles d'usinage, qu'elles soient, sans distinction, d'origine minérale ou de synthèse, représentent un danger de sensibilisation et sont inscrites au tableau n°36 des maladies professionnelles.

POURCENTAGES D'UTILISATION

Usinage sur métaux courants :	4 à 6 %
Usinage sur titane :	4 à 5 %
Rectification sur métaux ferreux :	3 à 4 %



PRÉSENTATIONS



iBiotec® Tec Industries® Service
 Z.I La Massane - 13210 Saint-Rémy de Provence – France
 Tél. +33(0)4 90 92 74 70 – Fax. +33 (0)4 90 92 32 32
www.ibiotec.fr

USAGE RESERVE AUX UTILISATEURS PROFESSIONNELS
 Consulter la fiche de données de sécurité.

Les renseignements figurant sur ce document sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné. Ils sont donnés de bonne foi. Les caractéristiques y figurant ne peuvent être en aucun cas considérées comme spécifications de vente. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu. Parallèlement, le client s'engagera à accepter nos conditions générales de marché de fournitures dans leur totalité, et plus particulièrement la garantie et clause limitative et exonératoire de Responsabilité. Ce document correspond à des secrets commerciaux et industriels qui sont la propriété de Tec Industries Service et, constituant un élément valorisé de son actif, ne saurait être communiqué à des tiers en vertu de la loi du 11 juillet 1979.